

SESSION DE MARS 2008

Objets traités par le Grand Conseil

➤ Séance du 18 mars 2008, à 13h30

➤ Séance du 19 mars 2008, à 8h30

Séance du 18 mars 2008, à 13h30

08.006 GRACE

Rapport de la commission des pétitions et des grâces à l'appui d'un projet de décret concernant une demande de grâce
Demande de grâce rejetée par 90 voix sans opposition.

08.007 AIDE HUMANITAIRE ET DEVELOPPEMENT

Rapport à l'appui d'un projet de loi sur l'aide humanitaire et la coopération au développement
Projet de loi, amendé, adopté par 105 voix sans opposition.

08.010 HALLE POLYVALENTE VOLTA

Rapport à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit de 3.568.000 francs destiné à la construction d'une halle de sport double (halle Volta) en ville de La Chaux-de-Fonds
Projet de décret adopté par 87 voix sans opposition.

08.009 ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES: ENTRETIEN, RENOVATION ET AGRANDISSEMENT

Rapport à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit de 20.896.300 francs pour la rénovation de l'immeuble Promenade 20, la rénovation et l'agrandissement de la prison préventive à La Chaux-de-Fonds, pour la rénovation et l'agrandissement de l'établissement d'exécution des peines de Bellevue à Gorgier
Projet de décret adopté par 94 voix sans opposition.

08.008 ECHANGES ET ACHATS IMMOBILIERS

Rapport à l'appui
– d'un projet de décret portant sur un échange de terrain entre l'Etat et la Ville de Neuchâtel dans le secteur de La Maladière et de la Riveraine, à Neuchâtel
– d'un projet de décret concernant l'acquisition des immeubles et infrastructures du secondaire 2 à Neuchâtel, au Locle et à La Chaux-de-Fonds
Projet de décret 1 adopté par 90 voix sans opposition.
Projet de décret 2 adopté par 91 voix sans opposition.

Séance du 19 mars 2008, à 8h30

INTERPELLATIONS ET QUESTIONS

Le Conseil d'Etat a répondu oralement à quinze questions écrites et quatre interpellations. Il a répondu par écrit à deux questions écrites et une question orale.

Deux interpellations ont été développées.

- 08.137 Recommandation du groupe socialiste**
La culture indispensable à la vie et à l'image de notre canton coûte cher, donnons-lui les moyens d'exister
La recevabilité obtient 51 pour et 51 contre. Le président tranche en faveur de la recevabilité. Recommandation acceptée par 55 voix contre 52.
- 07.144 Motion du groupe UDC**
Plafonnement des prélèvements obligatoires à 50% des revenus
Motion, amendée, refusée par 55 voix contre 47.
- 08.011 STATUT DU SCAN**
Rapport à l'appui d'un projet de loi sur le service cantonal des automobiles et de la navigation (LSCAN)
Entrée en matière acceptée à une majorité évidente.
Renvoi en commission accepté par 94 voix sans opposition.
Commission de 11 membres acceptée par 48 voix contre 42.
- 07.152 Motion du groupe socialiste**
Demande d'étude pour une liaison de transport publique entre le Val-de-Ruz et Saint-Imier
Motion, amendée, acceptée non combattue.